

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 809**2 août 2003****SOMMAIRE**

A & A Holdings S.A., Luxembourg	38802	EPP Bois Chaland (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . .	38804
Aethra International S.A., Luxembourg	38791	Epire S.A.H., Luxembourg	38820
Afford Holdings S.A., Luxembourg	38798	Ersel Gestion Internationale S.A., Luxembourg . .	38807
AGF World Fund Sicav, Luxembourg	38809	Erste Europäische Pfandbrief- und Kommunalkre-	
Agestalux S.A., Luxembourg	38830	ditbank A.G.	38821
Agoranet Holding S.A., Luxembourg	38829	Esseti S.A., Luxembourg	38801
Altec Lansing Europe, S.à r.l., Munsbach	38802	Estalex Real Estate S.A., Luxembourg	38827
Ambigest S.A., Strassen	38831	European Investment Construction Company S.A.,	
Andracord Holding S.A., Luxembourg	38824	Luxembourg	38812
Anirek Holding S.A., Luxembourg	38822	European Investment Construction Company S.A.,	
Arkley Capital, S.à r.l., Luxembourg	38795	Luxembourg	38812
Artal Group S.A., Luxembourg	38805	European Investment Construction Company S.A.,	
Aspidistra International Holding S.A., Luxem-		Luxembourg	38812
bourg	38828	European Investment Construction Company S.A.,	
Associated Advisors Fiduciary, S.à r.l., Luxem-		Luxembourg	38812
bourg	38818	Exor Group S.A., Luxembourg	38794
Avalon Holding S.A., Luxembourg	38812	FIDAM, Sicav, Luxembourg	38829
Avalon Holding S.A., Luxembourg	38812	Fiduciaire Monterey International S.A., Luxem-	
Base Investments Sicav, Luxembourg	38807	bourg	38810
Belimo S.C.l., Esch-sur-Alzette	38810	Finagest S.A., Luxembourg	38792
Bocaril Holding S.A., Luxembourg	38827	Finagest S.A., Luxembourg	38792
Bone & Joint Research S.A., Kayl	38830	Finagest S.A., Luxembourg	38792
Camas S.A., Luxembourg	38800	Finagest S.A., Luxembourg	38792
Capacity S.A.	38797	Financial Holding Hebeto S.A., Luxembourg . . .	38808
Clerbaut Automobiles, S.à r.l., Wormeldange-		Finauto, S.à r.l., Luxembourg	38808
Haut	38807	First National Holding S.A., Luxembourg	38803
Clerkenwell, S.à r.l., Luxembourg	38803	Fly Invest S.A., Luxembourg	38824
Converter Technologies Holding S.A., Luxembourg	38826	Forville International S.A., Luxembourg	38801
Crispian Trading S.A.	38804	Franklin Templeton Management Luxembourg S.A.,	
De Boer Investment S.A.H.	38804	Luxembourg	38813
Delfas S.A., Luxembourg	38808	Franklin Templeton Management Luxembourg S.A.,	
Delfas S.A., Luxembourg	38827	Luxembourg	38813
Depann' Auto, S.à r.l., Wormeldange	38807	Franmar S.A., Luxembourg	38804
Desalline S.A.H., Luxembourg	38828	Franmar S.A., Luxembourg	38804
Dinol Corporation Lux S.A., Luxembourg	38808	Gastrom S.A., Schmiede	38787
Dinol Corporation Lux S.A., Luxembourg	38808	Generalinvest, Sicav, Luxembourg	38823
Dinovest S.A.H., Luxembourg	38824	(Les) Gim Brettes S.A., Luxembourg	38805
EAS S.A., Euro Assistance Services S.A., Luxem-		Goat International S.A., Luxembourg	38806
bourg	38800	Greenfield International S.A.H., Luxembourg . . .	38825
Elektra Finanzierung A.G., Luxembourg	38828	Harvest Holding S.A., Luxembourg	38826

IDICO, Intercontinental Development and Investment Corporation S.A.H., Luxembourg	38822	Otovitre S.A., Luxembourg	38828
Ifi Re S.A., Luxembourg	38798	Pargestion S.A., Luxembourg	38809
Immo Garant S.A., Rodange	38819	Passing Shot S.A.H., Luxembourg	38821
Immo Garant S.A., Rodange	38819	(La) Perla Cugnana S.A., Luxembourg	38820
INHOLD, Investments Holding Corporation S.A., Luxembourg	38823	(La) Perla Cugnana S.A., Luxembourg	38820
Incomm S.A., Luxembourg	38832	(La) Perla Cugnana S.A., Luxembourg	38820
Inesia S.A., Luxembourg	38786	Petrus International S.A., Luxembourg	38796
Int. Eco S.A., Luxembourg	38810	Philippi, S.à r.l., Echternach	38793
Intimm S.A., Luxembourg	38810	Philippi, S.à r.l., Echternach	38793
ISP System Holding S.A., Luxembourg	38795	Philippi, S.à r.l., Echternach	38793
Is.Co International S.A., Luxembourg	38799	Prescott Investment S.A., Luxembourg	38831
Janek Holding S.A., Luxembourg	38806	ProLogis Belgium V, S.à r.l., Luxembourg	38813
Kamelya S.A., Luxembourg	38801	Promed S.A., Kayl	38826
Karlan International S.A.H., Luxembourg	38805	Real Estate Investment, S.à r.l., Luxembourg	38820
Kofiparts S.A., Esch-sur-Alzette	38806	Renu S.A., Luxembourg	38806
Kofiparts S.A., Esch-sur-Alzette	38806	Rive Invest S.A.H., Luxembourg	38832
Lenox Holding S.A., Luxembourg	38832	Roga International S.A., Luxembourg	38799
LIL Luxembourg S.A., Luxembourg	38805	Romplex S.A., Luxembourg	38795
Louis XIV S.A.H., Luxembourg	38802	Rothenburg S.A., Luxembourg	38825
Louis XIV S.A.H., Luxembourg	38802	Samgwym Holdings S.A., Luxembourg	38824
Luxsalaires S.A., Ettelbruck	38794	Setas International S.A.H., Luxembourg	38798
Luxus Investissement S.A., Luxembourg	38825	SML, S.à r.l., Second Millennium Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38803
Lynes Holding S.A., Luxembourg	38829	Sofirec S.A.H., Esch-sur-Alzette	38805
Lysidor S.A.H., Luxembourg	38831	Spanimmo S.A.H., Luxembourg	38831
M&S Mode Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	38809	Suez Lux Global Services S.A., Luxembourg	38809
Madev Holding Corporation S.A., Luxembourg	38823	Tecanox S.A.H., Luxembourg	38827
Marsan Holding S.A., Luxembourg	38830	Tranquera Investments S.A., Luxembourg	38797
Milagro Holding S.A., Luxembourg	38796	Transneptune Holding S.A., Luxembourg	38796
Montana Holding S.A., Luxembourg	38822	VMR Fund Management S.A., Luxembourg	38821
Newton Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg	38809	Wing Equity S.A., Luxembourg	38800
Noemi International S.A., Luxembourg	38799	Wormer-Services, S.à r.l., Wormeldange	38807
		Xademu Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	38797

INESIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.931.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 27 juin 2003 que:

L'assemblée a réélu au poste d'administrateurs pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2004:

Maitre Jim Penning, avocat, né à Luxembourg le 12 mai 1943, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 grand rue,

Maitre Pierre Olivier Wurth, avocat, né à Luxembourg le 3 décembre 1965, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 grand rue,

Maitre Philippe Penning, avocat, né le 11 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-1661 Luxembourg, 31 grand rue,

L'assemblée a par ailleurs élu comme quatrième administrateur pour un terme d'une année renouvelable jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2004:

Madame Muriel Tixier, née le 29 juin 1964 à Longwy (France) demeurant professionnellement 8 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039586.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

GASTROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Schmiede, 61, rue de Stavelot.
R. C. Diekirch B 3.165.

PROJET DE SCISSION

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 11 juillet 2003

La réunion est ouverte par le Président du Conseil à 15.00 heures.

Sont présents:

- 1.- Monsieur Ernest Schmitz, commerçant, demeurant à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot;
- 2.- Madame Annette Knauf, hôtelière, épouse de Monsieur Ernest Schmitz, demeurant à L-9964 Huldange, 67, rue de Stavelot.

3.- Monsieur Michel Kune, cuisinier, demeurant à L-9999 Schmiede, 61, rue de Stavelot.

Les membres du Conseil présents élisent comme Président Monsieur Ernest Schmitz, qui accepte ce mandat.

Le président constate que tous les membres du Conseil d'Administration sont présents et que par conséquent il peut être valablement discuté de l'unique point à l'ordre du jour, savoir l'adoption d'un projet de scission par dissolution de la société GASTROM S.A. et constitution de deux nouvelles sociétés, ainsi qu'il suit:

I. Description de la société à scinder et des sociétés à constituer:

La société GASTROM S.A., (ci-après désignée «la société à scinder») ayant son siège social à L-9999 Schmiede, 61, rue de Stavelot, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Diekirch section B sous le numéro 3.165, a été constituée suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en date du 22 février 1995, publié au Mémorial C numéro 291 du 26 juin 1995,

et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, en date du 7 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1151 du 31 juillet 2002.

Le capital de la société à scinder s'élève actuellement à cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR) et est représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) chacune.

Les actionnaires désirent affecter à la date du 1^{er} janvier 2003 les biens de la société à deux sociétés anonymes.

Il est dès lors envisagé et proposé par les présentes de scinder la société GASTROM S.A. en deux (2) sociétés nouvelles («les sociétés nouvelles» ou prises individuellement sous leur dénomination respective), à savoir:

A) Une société GASTROM POMMERLACH S.A., à constituer sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège à L-9999 Schmiede, 61, rue de Stavelot, au capital intégralement libéré de soixante deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) chacune.

Le projet d'acte constitutif est joint au présent projet de scission.

B) Une société GASTROM SCHMÉTT S.A., à constituer sous forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège à L-9999 Schmiede, 61, rue de Stavelot, au capital intégralement libéré soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) chacune.

Le projet d'acte constitutif est joint au présent projet de scission.

II. Modalités de la scission

1.- La scission est basée sur le bilan de la société à scinder arrêté à la date du 31 décembre 2002.

2.- La scission, au point de vue comptable et fiscal, prendra effet entre la société à scinder et les sociétés nouvelles à la date du 1^{er} janvier 2003 à 00 heure (la date d'effet).

A cette date, les opérations de la société à scinder sont censées être réalisées par cette société pour compte des sociétés nouvelles, sous réserve de ratification par les Conseils d'Administration respectifs des sociétés nouvelles et ce, au plus tard deux mois après leur constitution.

3.- En échange de l'attribution des éléments d'actif et de passif aux sociétés nouvelles, celles-ci émettront en faveur des actionnaires de la société à scinder les actions suivantes:

GASTROM POMMERLACH S.A.:

- cinquante (50) actions d'une valeur de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR), intégralement libérées.

GASTROM SCHMÉTT S.A.:

- cinquante (50) actions d'une valeur de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR), intégralement libérées.

4.- Les actions étant réparties entre les actionnaires de la société à scinder de manière strictement proportionnelle à leur participation dans le capital social (rapport d'échange un pour un), il pourra être fait abstraction d'un rapport écrit d'un expert indépendant par application de l'article 307 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, relatif aux scissions.

5.- Les actions nouvellement émises aux actionnaires de la société à scinder leur confieront des droits de vote et des droits aux dividendes ou au boni de liquidation éventuel tels qu'ils résultent des projets de statuts ci-après.

6.- La scission sera également soumise aux modalités suivantes:

a) les sociétés nouvelles acquerront les actifs de la société à scinder dans l'état où ils se trouvent à la date d'effet de la scission sans droit de recours contre la société à scinder pour quelque raison que ce soit,

b) la société à scinder garantit aux sociétés nouvelles que les créances cédées dans le cadre de la scission sont certaines mais elle n'assume aucune garantie quant à la solvabilité des débiteurs cédés;

c) les sociétés nouvelles sont redevables à partir de la date d'effet de la scission de tous impôts, taxes, charges et frais, ordinaires ou extraordinaires, échus ou non échus, qui grèvent les éléments d'actif ou de passif respectifs qui leur sont cédés par l'effet de la présente scission;

d) les sociétés nouvelles assureront à partir de la date d'effet tous les droits et toutes les obligations qui sont attachés aux éléments d'actif et de passif respectifs qui leur sont attribués et elles continueront d'exécuter dans la mesure de la répartition effectuée, tous les contrats en vigueur à la date d'effet sans possibilité de recours contre la société à scinder;

e) les droits et les créances transmis aux sociétés nouvelles sont cédés à ces sociétés avec toutes les sûretés réelles ou personnelles qui y sont attachées.

Les sociétés nouvelles seront ainsi subrogées, sans qu'il y ait novation, dans tous les droits réels et personnels de la société à scinder en relation avec tous les biens et contre tous les débiteurs sans exception, le tout conformément à la répartition des éléments du bilan.

La subrogation s'appliquera plus particulièrement à tous les droits d'hypothèque, de saisie, de gage et autres droits similaires, de sorte que les sociétés nouvelles seront autorisées à procéder à toutes les notifications, à tous les enregistrements, renouvellements et renonciations à ces droits d'hypothèque, de saisie, de gage ou autres;

f) les sociétés nouvelles renonceront formellement à toutes actions résolutoires qu'elles auront contre la société à scinder du fait que ces sociétés nouvelles assumeront les dettes, charges et obligations de la société à scinder.

7.- Par l'effet de cette scission la société à scinder sera dissoute et toutes les actions qu'elle a émises seront annulées.

8.- L'approbation de cette scission par l'assemblée des actionnaires de la société à scinder est censée donner décharge pleine et entière à chacun des administrateurs et au commissaire aux comptes de la société à scinder pour l'exécution de toutes leurs obligations jusqu'à la date de cette assemblée générale.

9.- La scission entraînera de plein droit les conséquences prévues par l'article 303 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

10.- Les sociétés nouvelles procéderont à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la scission et à la cession de tous les avoirs et obligations par la société à scinder aux sociétés nouvelles.

11.- Les documents sociaux, ainsi que les livres de la société à scinder seront gardés au siège social de la nouvelle société scindée pour la durée prescrite par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

III. Répartition des éléments du patrimoine actif et passif de la société à scinder entre les nouvelles sociétés

La répartition ci-dessous est basée sur la situation de la société anonyme GASTROM S.A. au 31 décembre 2002, tel qu'approuvée.

a) A la nouvelle société GASTROM POMMERLACH S.A. seront affectés les éléments d'actifs suivants:

1.- Éléments d'actifs:

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles 390.612,11

Actif circulant

Stocks marchandises 40.774,81

Créances

Clients 6.834,66

Comptes financiers actif

Banques 86.990,97

Total actif 525.212,55

2.- Éléments de passif:

Capitaux propres

Capital

Capital souscrit 62.500,-

Réserves

Réserve légale 6.250,-

Résultats reportés

Résultats reportés 456.465,55

Total passif 525.215,55

b) A la nouvelle société GASTROM SCHMÉTT S.A. seront affectés les éléments d'actifs suivants:

1.- Éléments d'actifs:

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Autres immobilisations corporelles 469.055,50

Actif circulant

Stock marchandises 40.071,07

Créances

Clients 8.068,87

Autres créances 638.572,70

Comptes financiers actif

Banques 349.591,70

Total actif 1.505.359,84

2.- Eléments de passif:

Capitaux propres

Capital	
Capital souscrit	62.500,-
Réserves	
Réserve légale	6.250,-
Autres réserves	61.353,65
Résultats reportés	
Résultats reportés	456.462,54
Provisions	
Provisions pour charges.	5.300,-
Dettes	
Dettes envers des établissements de crédit	257.655,70
Dettes s/achats	319.473,80
Dettes envers des entreprises liées	252.568,87
Dettes fiscales	9.532,52
Dettes au titre de la sécurité sociale.	61.918,60
Autres dettes	12.344,16
Total passif	<u>1.505.359,84</u>

IV. Projets des deux actes constitutifs

A) GASTROM POMMERLACH S.A.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de GASTROM POMMERLACH S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Schmiede.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra, d'une façon générale, tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières immobilières, mobilières et industrielles, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) chacune.

Art. 6. Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par les signatures désignées par l'assemblée générale.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de juillet à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

B) GASTROM SCHMËTT S.A.

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de GASTROM SCHMËTT S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Schmiede.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

La société peut être dissoute à tout moment par une décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modifications des statuts.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra, d'une façon générale, tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières immobilières, mobilières et industrielles, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante-deux mille cinq cents euros (62.500,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR) chacune.

Art. 6. Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou télex.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par les signatures désignées par l'assemblée générale.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième vendredi du mois de juillet à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 15. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Les dispositions transitoires seront établies lors de l'assemblée générale extraordinaire d'approbation du présent projet de scission, qui se tiendra un mois après sa publication au Mémorial.

Suivent les signatures.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2003, réf. LSO-AG06444. – Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901802.2//277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 juillet 2003.

AETHRA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 61.598.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 20 juin 2003

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction de Président du Conseil d'Administration, décide d'accepter sa démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte, comme nouveau Président du Conseil, avec effet à partir du 20 juin 2003, M. Lazzati Luca, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Troisième résolution

omissis

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

AETHRA INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039230.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(039888.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(039891.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.076.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(039892.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FINAGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 75.076.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires,
tenue à Luxembourg, en date du 24 juin 2003*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour les exercices clôturés au 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002.

Les mandats de

CARDALE OVERSEAS INC

KELWOOD INVESTMENTS LTD

TASWELL INVESTMENTS LTD

en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire tenue en 2009.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG05076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039887.3/800/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

PHILIPPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6453 Echternach, 117, rue Krunn.
R. C. Diekirch B 4.229.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 4 avril 2003

Les associés Madame Berthe Philippi-Gilson, Monsieur Florian Philippi et Monsieur Steve Philippi représentant la totalité des parts sociales de la société ont pris les résolutions suivantes:

Résolution 1

Madame Berthe Philippi-Gilson est nommée gérant unique pour une durée indéterminée de la société en remplacement de Monsieur Steve Philippi.

Résolution 2

Décharge est accordée à Monsieur Steve Philippi pour l'exercice de son mandat.

Résolution 3

La gérante a les pouvoirs les plus étendus pour engager en toutes circonstances la société par sa seule signature. Echternach, le 4 avril 2003.

B. Philippi-Gilson / F. Philippi / S. Philippi

50/100 parts sociales / 45/100 parts sociales / 5/100 parts sociales

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901746.3/551/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 juillet 2003.

PHILIPPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6453 Echternach, 117, rue Krunn.
R. C. Diekirch B 4.229.

—
Cession de parts sociales

Le soussigné Steve Philippi demeurant à 12B rue du Cimetière, L-8278 Holzem cédant d'une part déclare par la présente vendre et céder à Madame Berthe Philippi-Gilson, demeurant à 117 rue Krunn à L-6453 Echternach, cessionnaire qui accepte, vingt-cinq (25) parts sociales avec tous les droits et obligations y rattachés, qu'il détient dans la société à responsabilité limitée PHILIPPI, S.à r.l. avec siège à 117 rue Krunn, L-6453 Echternach au prix convenu et accepté entre parties de trois mille quatre-vingt-dix-huit (EUR 3.098,-) Euros.

L'entrée en jouissance se fait avec effet immédiat.

L'acquéreur déclare expressément avoir eu connaissance des livres de commerce.

Fait en double exemplaire à Echternach en date du 4 avril 2003.

S. Philippi / B. Philippi-Gilson

Le cédant / Le cessionnaire

Acceptation

La société à responsabilité limitée PHILIPPI, S.à r.l. avec siège à 117 rue Krunn, L-6453 Echternach, représentée par son gérant en fonction, déclare accepter la présente cession de parts.

Echternach, le 4 avril 2003.

S. Philippi

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901746.4/551/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 juillet 2003.

PHILIPPI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6453 Echternach, 117, rue Krunn.
R. C. Diekirch B 4.229.

—
Cession de parts sociales

Le soussigné Steve Philippi demeurant à 12B rue du Cimetière, L-8278 Holzem cédant d'une part déclare par la présente vendre et céder à Monsieur Florian Philippi, demeurant à 117 rue Krunn à L-6453 Echternach, cessionnaire qui accepte, vingt (20) parts sociales avec tous les droits et obligations y rattachés, qu'il détient dans la société à responsabilité limitée PHILIPPI, S.à r.l. avec siège à 117 rue Krunn, L-6453 Echternach au prix convenu et accepté entre parties de deux mille quatre cent soixante-dix-huit (EUR 2.478,-) Euros.

L'entrée en jouissance se fait avec effet immédiat.

L'acquéreur déclare expressément avoir eu connaissance des livres de commerce.

Fait en double exemplaire à Echternach en date du 4 avril 2003.

S. Philippi / F. Philippi

Le cédant / Le cessionnaire

Acceptation

La société à responsabilité limitée PHILIPPI, Sà r.l. avec siège à 117 rue Krunn, L-6453 Echternach, représentée par son gérant en fonction, déclare accepter la présente cession de parts.

Echternach, le 4 avril 2003.

S. Philippi

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2003, réf. LSO-AD03814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901746.5/551/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 juillet 2003.

LUXSALAIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Diekirch B 5.867.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 9 juillet 2003, réf. DSO-AG00092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(901740.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juillet 2003.

EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 6.734.

La société anonyme EXOR GROUP, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 22-24 boulevard Royal, inscrite sous le numéro R.C.S. Luxembourg B-6734, requiert par la présente les modifications suivantes au registre de commerce et des sociétés:

Par décision de l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 8 mai 2003

Sous la rubrique «Conseil d'Administration» est à modifier:

Administrateurs sortants:

- Giovanni Agnelli, décédé le 24 janvier 2003,
- Gabriele Galateri di Genola, démissionnaire, et
- Corinne Mentzelopoulos, démissionnaire.

Il a été décidé d'élire administrateur pour une période de deux ans, leur mandat venant à expiration à la fin de l'Assemblée Générale de 2005:

- John Philip Elkann, résident à Strada Castelvechio, 7, I-10024 Moncalieri, Italie, et
- Virgilio Marrone, résidant à: Corso Moncalieri 470/9, 10133 Torino, Italie.

Il a été décidé d'élire:

- Président du Conseil, Gianluigi Gabetti en remplacement de Giovanni Agnelli.
- Vice-Président du Conseil, Tiberto Ruy Brandolini d'Adda en remplacement de Gianluigi Gabetti.

Sous la rubrique «Commissaire aux comptes» est à modifier:

Il a été décidé d'élire commissaire aux comptes ERNST & YOUNG, Luxembourg, pour une période d'un an venant à expiration à la fin de l'Assemblée Générale de 2004.

Sous la rubrique «Pouvoir de signature» est à modifier:

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances et sans limitation par:

- Monsieur Gianluigi Gabetti, Président du Conseil;
- Monsieur Tiberto Ruy Brandolini d'Adda, Vice-Président du Conseil et Directeur de EXOR GROUP;
- Monsieur Pierre Albert Martinet, Secrétaire du Conseil; et
- la signature conjointe de deux membres du conseil d'administration.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour réquisition

EXOR GROUP

E. Chaltin

Responsable administrative

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, réf. LSO-AF03952. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039316.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ARKLEY CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 94.249.

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique du 14 juillet 2003 que:

- Mr. Rolf Caspers, Bankier, ayant comme adresse professionnelle 2 boulevard Conrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, démissionne de son poste de gérant.
- Mr. Vincent de Rycke, Bankier, ayant comme adresse professionnelle 2 boulevard Conrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, démissionne de son poste de gérant.
- Mr. Peter Dickinson, Bankier, ayant comme adresse professionnelle 2 boulevard Conrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, démissionne de son poste de gérant.
- Mr. Dirk Cornelis Opplelaar, juriste, ayant comme adresse professionnelle, 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant.
- Mme Anne Compère, office manager, ayant comme adresse professionnelle, 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue au poste de gérant.
- Mr. Bart Zech, juriste, ayant comme adresse professionnelle, 12 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu au poste de gérant.
- Le siège social est transféré du 2, boulevard Conrad Adenauer, L-1115 Luxembourg au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039181.3/724/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ROMPLEX S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.271.*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 avril 2003*

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St Helier, JE 2 RA Jersey, Channel Islands démissionnaire, est ratifiée.
- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, Monsieur Alain Renard, employé privé, demeurant au 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm, Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., Société de droit luxembourgeois, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.
- Le mandat du Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 8 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

ROMPLEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039185.3/795/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ISP SYSTEM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 83.979.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04904, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour HOOGWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(039295.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

PETRUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.363.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 mars 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme
PETRUS INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039190.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.512.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 2 mai 2002

- Les mandats d'Administrateurs de
- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 66, Schmiedenacht, L-4993 Sanem,
- Monsieur Marc Limpens, employé privé, demeurant au 34 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg,
- Monsieur Max Clergeau, employé privé, 51 rue des Bains, F-01220 Divonne-les-Bains et,
- Monsieur Jean-François Cordemans, employé privé, 8 rue de la Confédération, CH-1204 Genève,
sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, avec siège social au 13 rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme
TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02008. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039193.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

MILAGRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.679.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 10 juin 2003

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur François Mesenburg, employé privé, 95, rue Principale, L-6833 Biver, de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg et de Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 2003.

Certifié sincère et conforme
MILAGRO HOLDING S.A.

Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039199.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.761.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 7 octobre 2002

- La démission de FINIM LIMITED de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- La société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en son remplacement. Le mandat de LOUV, S.à r.l. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme
XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the Resolutions taken at the Meeting of the Board of Directors held on October 7th 2002

- The resignation of FINIM LIMITED as Director is accepted.
- LOUV, S.à r.l., a Luxembourg limited company, with registered Office 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg be co-opted as a Director of the company on his replacement. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting of 2005.

Certified true copy
XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A.
Signature / Signature
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039195.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

TRANQUERA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.683.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 avril 2003

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Le mandat de LOUV, S.à r.l. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Fait à Luxembourg, le 7 avril 2003.

Certifié sincère et conforme
TRANQUERA INVESTMENTS S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039201.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

CAPACITY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.361.

Conseil d'Administration:

A biffer:

NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A.,
TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A.,
ALPMANN HOLDINGS LIMITED.

Luxembourg, le 20 mai 2002.

Pour réquisition
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04637. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039437.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

AFFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.965.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 novembre 2002

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Monsieur Marc Welter, employé privé, demeurant au 36, Route du Vin, L-5405 Bech-Kleinmacher, est nommé en tant que nouvel Administrateur de la société, en remplacement de Madame Françoise Stamet, décédée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

AFFORD HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039203.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

SETAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 23.519.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 avril 2003

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 66, Cité Schmiedenacht, L-4993 Sanem, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, Rue Principale, L-6833 Biwer et de Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Certifié sincère et conforme

SETAS INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039207.3/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

IFI RE, Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 42.750.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue exceptionnellement le 17 avril 2003*

1. les mandats d'Administrateurs de Mr. Olivier Motte demeurant au 46 vieux Chemin de Willems à B-7500 Tournai, de Mr. Carlo Schlessler demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer à L-2319 Howald et de Mr. Marc Limpens demeurant au 34 rue de Vianden à L-2680 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004. Le mandat de Réviseur Externe de KPMG, 31 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Fait à Luxembourg, le 17 avril 2003.

Certifié sincère et conforme

IFI RE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039209.3/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ROGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.919.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 17 juin 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Augusto Mazzoli de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur avec effet au 17 juin 2003 Madame Maria Chiapolino, demeurant professionnellement à 19-21 Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039220.3/024/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Is.Co INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 85.055.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue au siège social le 4 juin 2003*

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Franzina Federico de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme Nouvel Administrateur avec effet immédiat, Monsieur Ferdinando Cavalli, demeurant à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Cette cooptation sera ratifiée par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Is.Co INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039222.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

NOEMI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.089.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire
des actionnaires tenue le 8 juillet 2003*

L'assemblée révoque de sa fonction d'administrateur, Monsieur Mario Iacopini, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Stefano Ciccarello, né le 16 septembre 1966, à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOEMI INTERNATIONAL S.A, Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03351. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039223.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

WING EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.727.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire
des actionnaires tenue le 8 juillet 2003*

L'assemblée révoque de sa fonction d'administrateur, Monsieur Mario Iacopini, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Claude Salvatore Defendi, né le 13 mars 1958, à Differdange (Luxembourg), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WING EQUITY S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039226.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

CAMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.882.

—
*Extrait du Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire
des actionnaires tenue le 8 juillet 2003*

L'assemblée révoque de sa fonction d'administrateur, Monsieur Mario Iacopini, et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer, en remplacement de l'administrateur:

- Monsieur Marco Bus, né le 23 décembre 1964, à Gênes (Italie), demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg.

Son mandat aura la même échéance que celui de son prédécesseur, et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2004, statuant sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAMAS S.A., Société Anonyme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039228.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

EAS S.A., EURO ASSISTANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 84.324.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement
en date du 8 juillet 2003 pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 2002*

Commissaire aux comptes

A la suite de la démission de la société FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., la société READ, S.à r.l., a été nommée nouveau commissaire aux comptes.

Elle est nommée pour une période de six ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur l'exercice social clos au 31 décembre 2009.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039362.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

38801

ESSETI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.945.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 30 mai 2003*

Résolution

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Luca Chechinato, décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 2 juillet 2002.

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Federico Franzina comme administrateur et président du conseil d'administration et le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer avec effet à ce jour comme nouvel administrateur et président du conseil Monsieur Dominique Audia, employé privé, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ESSETI S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03260. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039231.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FORVILLE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.880.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 16 juin 2003

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gerd Fricke de sa fonction d'Administrateur et plus particulièrement de Président du conseil d'administration, décide d'accepter sa démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte, comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 16 juin 2003, Monsieur Luca Lazzati, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Le conseil nomme Mr. Patrick Ehrhardt à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FORVILLE INTERNATIONAL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039232.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

KAMELYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.521.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 juillet 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(039296.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ALTEC LANSING EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 89.730.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 27 mai 2003 que Monsieur Daniel Charbit, Directeur des Ventes et BUSINESS DEVELOPPEMENT EUROPE, né le 24 juin 1956 à Fes, Maroc, et demeurant au 8, Rue du Grand Pré, F-54425 Pulnoy-Nancy, France, a été nommé avec effet immédiat à la fonction de «gérant technique» de la société.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de Monsieur Charbit, ou par la signature de Monsieur Charbit et de l'un des autres gérants de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 7 juillet 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG, TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG02916. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039235.3/556/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LOUIS XIV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 52.730.

—
Il résulte de trois lettres adressées à la société en date du 7 avril 2003 que Messieurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro et Jean-Marc Debaty ont démissionné de leur fonction d'Administrateur de la société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039237.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LOUIS XIV S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 52.730.

—
Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 7 avril 2003 que la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT S.A.) a démissionné de sa fonction de Commissaire aux comptes, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039236.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

A & A HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.433.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04894, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 17 juillet 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliaire

(039300.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

**SML, S.à r.l., SECOND MILLENNIUM LUXEMBOURG, S.à r.l.,
Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Stammkapital: 225.000.000,- EUR.**

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxembourg B 89.866.

*Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Generalversammlung
am 17. Juni 2003, um 11.00 Uhr*

Die Generalversammlung beschließt einstimmig:

1. den von PWC als Rechnungskommissar geprüften Jahresabschluss zu genehmigen;
2. die erforderliche gesetzliche Rücklage in Höhe von 22.500.000,- EUR durch Umschichtung aus dem Emissionsaufgeld zu bilden;
3. das Ergebnis des Teilgeschäftsjahres 2002 in Höhe von 2.609.053,- EUR wie folgt zu verwenden:
Ausschüttung an HELABA Frankfurt 2.499.936,- EUR
Dotierung Gewinnrücklage 109.117,- EUR
4. den Mitgliedern der Geschäftsführung Entlastung zu erteilen;
5. dem Rechnungskommissar PWC Entlastung zu erteilen und für eine Amtszeit bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2004 wiederzuwählen.

Luxembourg, den 17. Juni 2003.

Für die Richtigkeit

A. Meyer / H. Stoffel.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039293.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

**CLERKENWELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: 142.500,- EUR.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.740.

EXTRAIT

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé, entre ELECTRA EUROPEAN FUND GmbH & CO KG, avec siège social à Stiftstrasse 9-17, D-60313 Frankfurt et ELECTRA EUROPEAN FUND (GP) LIMITED, avec siège social à Alexander House, 13-15 Victoria Road, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, GY13ZD, prenant effet le 13 juin 2003, que deux cent quatre vingt cinq (285) parts sociales de la société à responsabilité limitée CLERKENWELL, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, sont depuis le 13 juin 2003 détenues par ELECTRA EUROPEAN FUND (GP) LIMITED, préqualifiée et par conséquent que ELECTRA EUROPEAN FUND (GP) LIMITED est à présent associé unique de CLERKENWELL, S.à r.l., préqualifiée.

K. Segers

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(039317.3/230/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIRST NATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 48.315.

Minutes of the Ordinary General Meeting held in Luxembourg on June 26, 2003

Due to the discontinuation of activity of ARTHUR ANDERSEN LUXEMBOURG and its replacement by ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, the appointment of ERNST & YOUNG LUXEMBOURG as statutory auditor of the Company until the annual shareholder's meeting of 2003 is accepted.

Extrait de la réunion générale ordinaire tenue à Luxembourg le 26 juin 2003

En raison de la cessation d'activités d'ARTHUR ANDERSEN LUXEMBOURG et de son remplacement par ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, la nomination de ERNST & YOUNG LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale de 2003 est acceptée.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039363.3/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

DE BOER INVESTMENT S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 67.762.

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., dénonce avec effet immédiat le contrat de domiciliation.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

KARTHEISER MANAGEMENT

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03004. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann

(039379.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

CRISPIAN TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.093.

Conseil d'Administration:

A biffer:

NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A.,

TYNDALL MANAGEMENT (SAMOA) S.A.,

ALPMANN HOLDINGS LIMITED.

Commissaire aux Comptes:

A biffer:

FIDUCIARY & ACCOUNTING SERVICES S.A.

Luxembourg, le 20 mai 2002.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04645. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(039432.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.865.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signatures.

(039238.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FRANMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 28.155.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039345.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FRANMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 28.155.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039348.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ARTAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 105, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 44.470.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ARTAL GROUP S.A.

Signature

(039333.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 47.798.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2003, réf. LSO-AG03717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LIL LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039334.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

LES GIMBRETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 26.738.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

LES GIMBRETTE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039350.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

KARLAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 30.406.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

KARLAN INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039351.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

SOFIREC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-4042 Esch-sur-Alzette, 82-86, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 15.727.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AG05300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2003.

(039382.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Signatures.

RENU S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 13.155.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03035, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

RENU S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039353.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

GOAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.798.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

GOAD INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039356.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

JANEK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 15.356.

Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

JANEK HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039359.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

KOFIPARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.359.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039684.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

KOFIPARTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.359.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2003, réf. LSO-AG03530, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039697.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

BASE INVESTMENTS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.127.

—
Le bilan du Rapport Annuel au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2003.

M. Paoli / C. Bouillon

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

(039388.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

DEPANN'AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5481 Wormeldange, 27, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 25.067.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04358, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEPANN'AUTO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(039390.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

WORMER-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5481 Wormeldange, 27, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 50.008.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04379, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour WORMER-SERVICES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(039393.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ERSEL GESTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 30.350.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 juin 2003.

Signature.

(039405.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

**CLERBAUT AUTOMOBILES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. GARAGE ROLAND CLERBAUT, S.à r.l.).**

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 68, rue Hiehl.
R. C. Luxembourg B 22.754.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 juillet 2003, réf. LSO-AG04370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLERBAUT AUTOMOBILES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(039395.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FINANCIAL HOLDING HEBETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.161.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

FINANCIAL HOLDING HEBETO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039396.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

DELFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.557.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

DELFA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(039397.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FINAUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.352.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2003, réf. LSO-AG03058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour FINAUTO, S.à r.l.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature / Signature

(039399.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

DINOL CORPORATION LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.752.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039826.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

DINOL CORPORATION LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 75.752.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039829.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

NEWTON GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 31.993.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2003, réf. LSO-AD01599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paris, le 4 avril 2003.

Signature.

(039409.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

SUEZ LUX GLOBAL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 40.636.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24 juin 2003.

Signature.

(039412.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

AGF WORLD FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 63.356.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2003, réf. LSO-AG00107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paris, le 30 juin 2003.

Signature.

(039414.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

PARGESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 80.706.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signature.

(039417.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

M&S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 19.380.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise sous seing privé tenue en date du 23 août 2002, enregistrée à Luxembourg le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05918, que

Monsieur L.C. Dobber, demeurant à Oosterzomerdijk, 52, NL-1035 RE Amsterdam, a démissionné de ses fonctions de gérant avec effet au 1^{er} septembre 2002.

Par conséquent, les gérants de la société sont les suivants:

- Monsieur R.E.P. Hannen, né le 15 septembre 1960 à Heerlen/Pays Bas et demeurant à Ringweg, 43, NL-6141 LM Limbricht;

- Monsieur J. Hubregtse, né le 1 août 1950 à Amsterdam/Pays Bas et demeurant à Oosterduinweg, 118, NL-2111 XK Aerdenhout.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(039480.4/230/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 80.696.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signature.

(039418.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

**INT. ECO, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE MAGELLAN LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.290.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Signature.

(039420.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

INTIMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.542.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour INTIMM S.A.

Signature

(039446.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

BELIMO S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4038 Esch-sur-Alzette, 16, rue Boltgen.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-sept mars.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1.- Madame Karen Logan, assistante de direction demeurant à F-77810 Thomery, 5, rue du Dr. Schweitzer, non présente, ici représentée par Madame Mariette Pulli, épouse de Monsieur Grandjean, employée privée, demeurant professionnellement à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à ...

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée.

2.- Monsieur Alain Chenour, dirigeant d'entreprise demeurant à F-75012 Paris, 14, rue Gabriel Lamé,

non présent, ici représenté par Monsieur Victor Collé, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à ...

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera formalisée.

Lesquels comparants, représentés comme il est indiqué ci-dessus, déclarent constituer entre eux une société civile immobilière, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I.- Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination: BELIMO S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, location, construction ou de toute autre manière de tous biens immobiliers et mobiliers tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dissoute anticipativement par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité des voix.

Art. 4. Le siège de la société est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

Titre II.- Apports, Capital social, Parts

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de dix mille euros (EUR 10.000,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) de nominal chacune.

Ces parts sociales ont été attribuées aux associés comme suit:

1.- Madame Karen Logan, prédite, quatre-vingt-dix-huit parts sociales	98 parts
2.- Monsieur Alain Chenour prédit, deux parts sociales	2 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de dix mille euros (EUR 10.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi que les associés le reconnaissent mutuellement et qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou plusieurs associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 9. Les décisions modifiant les statuts sont prises à la majorité des trois quarts de toutes les parts existantes.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le premier exercice commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

Art. 11. Les articles 1832 à 1872 du code civil ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante euros (EUR 750,-) sauf à parfaire ou diminuer.

Assemblée générale

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- La société est administrée par Monsieur Alain Chenour, associé de la société.
- 2.- Vis à vis des tiers, la société est engagée par sa seule signature.
- 3.- L'adresse du siège social est fixée à L-4038 Esch-sur-Alzette, 16, rue Boltgen.

Dont acte, fait et passé à Esch sur Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Pulli., V. Collé., A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 31 mars 2003, vol. 886, fol. 79, case 1. – Reçu 100 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 avril 2003.

A. Biel.

(039808.4/203/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

AVALON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.750.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039831.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

AVALON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.750.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039832.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN INVESTMENT CONSTRUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.011.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039833.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN INVESTMENT CONSTRUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.011.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN INVESTMENT CONSTRUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.011.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039836.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

EUROPEAN INVESTMENT CONSTRUCTION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.011.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039837.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FRANKLIN TEMPLETON MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.456.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039701.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

FRANKLIN TEMPLETON MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.456.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a été tenue à Luxembourg le 30 mai 2003, que:

1) Les mandats des administrateurs de William Lockwood, Gregory E. MacGowan, J.B. Mark Mobius et David E. Smart ont été renouvelés jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en l'an 2004 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

2) Le mandat de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., comme réviseur d'entreprise a été renouvelé pour une période d'un an jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'an 2004 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

3) Le résultat disponible pour l'exercice clos au 31 mars 2003 de USD 76.657,- est affecté comme suit:

Réserve légale:	3.833,- USD
Réserve pour imputation d'Impôt sur la fortune	22.500,- USD
Bénéfice reporté	50.324,- USD

Pour FRANKLIN TEMPLETON MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039698.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ProLogis BELGIUM V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.409.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the nineteenth day of June.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., a limited liability company, organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

duly represented by ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., which its duly represented by its manager Mr Peter Cassells, Company Director, Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company governed by the relevant laws and the present articles:

Title I. - Name, Purpose, Duration, Registered Office

Art. 1. There is hereby formed by those present between the party noted above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a company with limited liability («société à responsabilité limitée») which shall be governed by the laws pertaining to such an entity as well as by the present articles.

Art. 2. The Company will assume the name of ProLogis BELGIUM V, S.à r.l.

Art. 3. The purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the granting of loans, guarantees or any other form of collateral in relation to the above activities.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment or development of its purpose remaining always however within the limits established by the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 4. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

Title II. - Share Capital, Shares

Art. 6. The Company's share capital is fixed at fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) represented by fifteen (15) shares with a par value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each. Each share is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time under the conditions specified by law. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing shareholders, in proportion to their part in the share capital representing their shares.

Art. 8. Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognize only one holder per share. The joint coproprietors have to appoint a sole representative towards the Company.

Art. 10. The Company's shares are freely transferable between shareholders. Inter vivos, they may only be disposed of to new shareholders following the passing of a favourable resolution of the shareholders in general meeting representing at least three quarters of the share capital according to the conditions foreseen in article 11. Mortis causa the approval given in a meeting of shareholders of at least three quarters (3/4) of the shares held by the surviving shareholders is required to transfer shares to new shareholders. This approval however is not required in case the shares are transferred either to ascendants, descendants or to the surviving spouse.

Art. 11. The shareholder who wants to transfer all or part of his shares must inform the other shareholders by registered mail and indicate the number of shares which transfer is requested, the names, first names, professions and domiciles of the proposed transferees.

Thereupon the other shareholders have a right of preemption for the redemption of the shares which transfer is proposed. This right is exercised in proportion to the number of shares in possession of each shareholder. By not exercising, totally or partly, his right of preemption, a shareholder increases the other shareholders' right.

Shares may never be divided: if the number of shares to transfer is not exactly proportional to the number of shares for which the right of preemption is exercised, the surplus of shares is, in the absence of agreement, allocated by drawings. The shareholder who plans to exercise his right of preemption, must inform the other shareholders by registered mail within two months following the letter informing him of the request for transfer, failing which he shall lose his right of preemption.

For the exercise of the rights originating from the increase pursuant to the provisions of the preceding paragraphs, shareholders will be entitled to an additional one month delay starting at the expiration of the two months' term granted to the shareholders for making public their intention about the exercise of the right of preemption.

The price payable for acquiring these shares shall be determined by mutual consent between transferor and transferee(s), failing agreement, by a qualified accountant and tax adviser designated by mutual consent between transferor and transferee(s) and in case of disagreement by an independent expert named at the request of the most diligent party by the commercial court which has competence over the registered office of the Company.

The expert will deliver his report about the determination of the price within the month following his nomination. He will have access to all books and other documents of the Company which he shall deem essential to the execution of his mission.

Art. 12. Death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 13. The creditors, legal successors or heirs may not, for any reason, seal assets or documents of the Company.

Title III. - Administration

Art. 14. The Company is managed by one or several managers, not necessarily shareholders. In dealing with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which fixes the term of his (their) office. He (they) may be dismissed freely at any time.

The Company is only bound in any circumstances by the signature of the sole manager or, if there are several managers, by the individual signature of any manager.

Art. 15. Death or resignation of a manager, for any reason, does not involve the winding-up of the Company.

Art. 16. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are simple authorized agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 17. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder has as many voting rights as he holds or represents shares. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital. However, resolutions to amend these articles and particularly to liquidate the Company may only be taken by a majority of shareholders representing three quarters of the Company's share capital.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 19. The accounting year of the Company commences on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 20. Each year on the thirty-first of December the books are closed and the manager(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 21. Five per cent of the net profits are set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be used freely by the general meeting of shareholders.

Title IV. - Winding-up, Liquidation

Art. 22. At the time of the winding-up of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 23. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in these articles.

Statement

The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, are satisfied.

Transitory disposition

The first accounting year shall commence on the date of incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2003.

Subscription

All the shares are subscribed by the sole shareholder, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., prequalified.

All the shares have been fully paid up in cash on a bank account, so that the amount of fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The appearing party estimates the value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of its formation at approximately 1,200.- euros.

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is set at 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Is appointed manager for an undetermined period:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office in Luxembourg, 25B, Boulevard Royal.

The manager has the broadest powers to act on behalf of the Company in any circumstances and may validly bind the Company by its sole signature.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the person appearing, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille trois, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

dûment représentée par ProLogis DIRECTORSHIP, S à r.l., elle-même dûment représentée par son gérant Monsieur Peter Cassells, administrateur de sociétés, Luxembourg, 25B, Boulevard Royal

Lequel comparant, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

Titre I. - Dénomination, Objet, Durée, Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le souscripteur prénommé et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

Art. 2. La Société prend la dénomination de ProLogis BELGIUM V, S.à r.l.

Art. 3. La Société a pour objet l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à ces biens immobiliers, comprenant (i) la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers et (ii) l'octroi de prêts, garanties ou toute autre forme de sûretés en relation avec les activités prémentionnées.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois toujours dans les limites tracées par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 4. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Titre II. - Capital Social, Parts Sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-) représenté par quinze (15) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas, les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédant sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions des alinéas précédents, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par l'associé cédant et le ou les associé(s) cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

Art. 12. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 13. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Titre III. - Administration

Art. 14. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'a qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

Art. 19. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 21. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 22. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 23. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Déclaration

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2003.

Souscription

Toutes les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, ProLogis DEVELOPMENTS HOLDING, S.à r.l., pré-nommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de quinze mille euros (EUR 15.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ 1.200,- euros.

Résolutions de l'Associée Unique

Et aussitôt l'associée unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 25B, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Cassels et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, vol. 140S, fol. 6, case 10. – Reçu 150 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

F. Baden.

(039856.3/200/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

ASSOCIATED ADVISORS FIDUCIARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 9, rue J.P. Sauvage.
R. C. Luxembourg B 94.406.

STATUTS

L'an deux mille trois, le premier juillet.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Stefano Giuffra, expert-comptable, né le 9 janvier 1963 à Rome, avec adresse professionnelle au 9, rue J.P. Sauvage, L-2514 Luxembourg,

2) Monsieur Antonio Castellaneta, indépendant, né le 30 juin 1973 à Luxembourg, demeurant à L-8210 Mamer, 54, route d'Arlon.

Lesquels comparants ont déclaré avoir constitué entre eux une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I. - Forme Juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée

Art. 1. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'expertise comptable ainsi que l'exécution de tous mandats de comptabilité, de fiscalité, de conseil économique et financier, de conseil en matière de gestion et d'organisation, de domiciliation de sociétés et toutes activités, y compris toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières se rattachant directement ou indirectement aux activités reprises ci-avant.

Art. 3. La Société prend la dénomination de ASSOCIATED ADVISORS FIDUCIARY, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la Société est indéterminée.

Titre II. - Capital - Parts

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont par contre cessibles à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Titre III.- Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par les associés.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non.

Titre IV.- Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Le solde de ce compte, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital.

Le surplus du bénéfice net est réparti entre les associés. Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Titre V.- Dissolution

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dénonciation ou de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs nommé(s) par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

Titre VI.- Dispositions générales

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2003.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été entièrement souscrites comme suit:

1) Monsieur Stefano Giuffra, préqualifié, quatre-vingt-quinze parts sociales	95
2) Monsieur Antonio Castellaneta, préqualifié, cinq parts sociales	5
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été libérées de la manière suivante:

- quatre-vingt-quinze (95) parts sociales ont été libérées par Monsieur Stefano Giuffra, préqualifié, par un apport en nature consistant en une voiture de marque Citroen modèle Xsara Picasso Diesel HDI Exclusive, année 2002, évaluée suivant une facture au 17 octobre 2002 à la somme de EUR 17.400,01.

- le restant (5) parts sociales ont été libérées en espèces par Monsieur Antonio Castellaneta, préqualifié, pour un montant de six cent vingt-cinq (625,-) euros ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève à environ mille deux cents (1.200,-) euros.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les associés, représentant la totalité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée Monsieur Stefano Giuffra, préqualifié, lequel pourra valablement engager la Société par sa seule signature.

2) Le siège social de la Société est établi à L-2514 Luxembourg, 9, rue J.P. Sauvage.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: S. Giuffra, A. Castellaneta, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, vol. 139S, fol. 52, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

A. Schwachtgen.

(039796.3/230/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

IMMO GARANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4810 Rodange, 249, rue du Clopp.

R. C. Luxembourg B 83.285.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Signature.

(039894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

IMMO GARANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4810 Rodange, 249, rue du Clopp.

R. C. Luxembourg B 83.285.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Rodange en date du 7 juillet 2003

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2002 et que le bénéfice de l'exercice 2002 a été reporté.

Rodange, le 7 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2003, réf. LSO-AG05122. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039895.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LA PERLA CUGNANA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.409.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00658, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LA PERLA CUGNANA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.409.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00659, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039611.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

LA PERLA CUGNANA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.409.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00660, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2003.

Signature.

(039598.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2003.

REAL ESTATE INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.797.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour REAL ESTATE INVESTMENT, S.à r.l.

Signature

(039454.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

EPIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.700.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mars 2002

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Dochen, qui désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Claren et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Dominique Ransquin.

Le président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal. Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et que sur les 7.200 actions constituant l'intégralité du capital social 100 actions sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du commissaire, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2001 et, après en avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

- 1) Le rapport de gestion et le rapport du commissaire sont acceptés.

2) Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à 2.505.827,66 EUR sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 39.806,22 EUR, auquel s'ajoute le report bénéficiaire des exercices antérieurs s'élevant à 607.504,37 EUR de la manière suivante:

- 1.990,31 EUR à la réserve légale,
- report à nouveau du solde de 645.320,28 EUR.

3) Décharge est accordée aux membres du Conseil d'Administration et au commissaire.

4) L'Assemblée nomme les personnes suivantes, administrateurs pour une durée de un an, venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

Monsieur Pierre Dochen
Monsieur Dominique Ransquin
FIDELIN S.A.

Est réélue Commissaire aux Comptes, pour la même période, la BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.00 heures.

P. Dochen / D. Ransquin / O. Claren

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04672. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039459.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

ERSTE EUROPÄISCHE PFANDBRIEF- UND KOMMUNALKREDITBANK, Aktiengesellschaft.

Subscribed Capital: 57,500,000.- EUR.

Floating Rate Lettres de Gage Publiques due 2008.

ISIN: XS 0173249342.

For the period from July 30, 2003 to January 30, 2004 the Notes will carry an interest rate of 2.15700% per annum with an interest amount of EUR 633,918.33 per EUR 57,500,000.- Outstanding Amount.

The relevant interest payment date will be January 30, 2004.

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

(03962/950/9)

VMR FUND MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

H. R. Luxembourg B 70.415.

Im Gegensatz zu unserer Veröffentlichung im Mémorial C-1817 vom 27. Dezember 2002 und im Luxemburger Wort tritt das allgemeine Verwaltungsreglement des Value Select Fund sowie das Sonderreglement Value Select Fund - Global Trend Select, Sonderreglement Value Select Fund - Strategie Global und das Sonderreglement Value Select Fund - Top Selection nicht am 31. Dezember 2002, sondern am 1. Januar 2003 in Kraft.

(03963/755/10)

Die Verwaltungsgesellschaft.

PASSING SHOT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.449.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 août 2003 à 9.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
8. Divers.

I (03924/000/21)

Le Conseil d'Administration.

ANIREK HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.625.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *August 26, 2003* at 16.00 p.m. at the headoffice with the following:

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors.
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended March 31, 2003.
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended March 31, 2003.
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to March 31, 2003.
- Statutory appointments

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (03783/755/18)

The Board of Directors.

**IDICO, INTERCONTINENTAL DEVELOPMENT AND INVESTMENT CORPORATION S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.554.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *August 26, 2003* at 16.00 p.m. at the headoffice with the following:

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors.
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended March 31, 2003.
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended March 31, 2003.
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to March 31, 2003.
- Statutory appointments

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (03784/755/19)

The Board of Directors.

MONTANA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.015.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *22 août 2003* à 10.00 heures, au siège social à Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
9. Transfert du siège social.
10. Divers.

I (03926/000/23)

Le Conseil d'Administration.

INHOLD, INVESTMENTS HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.066.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *August 26, 2003* at 11.00 p.m. at the headoffice with the following:

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors.
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended March 31, 2003.
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended March 31, 2003.
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to March 31, 2003.
- Statutory appointments

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (03785/755/18)

The Board of Directors.

MADEV HOLDING CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.532.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *August 26, 2003* at 15.00 p.m. at the headoffice with the following:

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors.
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended March 31, 2003.
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended March 31, 2003.
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to March 31, 2003.
- Statutory appointments

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (03786/755/18)

The Board of Directors.

GENERALINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.232.

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des actionnaires de GENERALINVEST (la «Société») qui aura lieu par-devant notaire à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg, le *18 août 2003* à 17.30 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination de la Société en FORTIS L ALTERNATIVE et modification de l'article 1 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«Art. 1. Dénomination.

Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires par la suite des actions ci-après créées, une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de FORTIS L ALTERNATIVE (ci-après «la Société».)»

2. Divers.

L'assemblée ne pourra valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour que si cinquante pour cent au moins des actions émises de la Société sont présentes ou représentées à l'assemblée; en outre, les résolutions, pour être valables, devront réunir au moins deux tiers des voix des actions présentes ou représentées.

I (03961/584/21)

Le Conseil d'Administration.

SAMGWYM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.933.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *September 4, 2003* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of July 4, 2003 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

I (03794/795/14)

The Board of Directors.

FLY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 61.406.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *20 août 2003* à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (03905/696/15)

Le Conseil d'Administration.

ANDRACORD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.478.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *21 août 2003* à 16.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

I (03928/000/20)

Le Conseil d'Administration.

DINOVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 56.924.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *22 août 2003* à 15.00 heures, au siège social, 42, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.
7. Nominations statutaires.
8. Divers.

I (03925/000/21)

Le Conseil d'Administration.

ROTHENBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.017.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 22 août 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
8. Divers.

I (03927/000/21)

Le Conseil d'Administration.

LUXUS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 38.127.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 18 août 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 17 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03556/795/14)

Le Conseil d'Administration.

GREENFIELD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.062.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03575/795/14)

Le Conseil d'Administration.

CONVERTER TECHNOLOGIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.847.

Die Aktieninhaber sind hiermit eingeladen, der

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

die am 13. August 2003 um 9.00 Uhr am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung, stattfindet, beizuwohnen:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrats und Bericht des Kommissars
2. Billigung des Jahresabschlusses sowie der Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2002
3. Ratifizierung der Kooptierung eines Verwaltungsratsmitglieds
4. Entlastung an Verwaltungsrat und Kommissar
5. Verschiedenes

II (03572/795/15)

Der Verwaltungsrat.

HARVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 32.310.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on August 13, 2003 at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Ratification of the co-optation of a Director
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
5. Acceptance of the resignation of all the Directors and of the Statutory Auditor and appointment of new Directors and a new Statutory Auditor in their replacement
6. Special discharge of the Directors and the Statutory Auditor for the period from January 1st, 2003 until the present Meeting.
7. Miscellaneous.

II (03573/795/19)

The Board of Directors.

PROMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3650 Kayl, 28, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 36.928.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales en vue de la fusion entre les sociétés anonymes PROMED S.A. et BONE & JOINT RESEARCH S.A., ayant toutes deux leur siège à Luxembourg.
2. Approbation du rapport de l'expert indépendant prescrit par l'article 266 (1) de la loi sur les sociétés commerciales.
3. Constatation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Approbation du projet de fusion publié au Mémorial C n° 728 du 10 juillet 2003.
5. Constatation de la réalisation de la fusion avec effet au 1^{er} janvier 2003.
6. Décision d'augmenter le capital social de la société à concurrence de EUR 10.500,- pour le porter de EUR 54.000,- à EUR 64.500,- par l'émission de 21 actions nouvelles de EUR 500,- chacune en échange du transfert de tous les actifs et passifs de BONE & JOINT RESEARCH S.A. à la société.
7. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société.
8. Modification de l'article 4 des statuts concernant l'objet social.
9. Divers.

II (03860/230/25)

Le Conseil d'Administration.

TECANOX, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.387.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

II (03574/795/15)

Le Conseil d'Administration.

BOCARIL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.418.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (03576/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DELFA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 66.557.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on August 18, 2003 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of June 18, 2003 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (03598/795/14)

The Board of Directors.

ESTALEX REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.551.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 20 août 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03603/795/14)

Le Conseil d'Administration.

OTOVITRE S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.391.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *August 20, 2003* at 4.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of June 20, 2003 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (03604/795/14)

The Board of Directors.

ELEKTRA FINANZIERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 41.610.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *20 août 2003* à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 20 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03605/795/14)

Le Conseil d'Administration.

DESALLINE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.195.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 août 2003* à 9.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03627/534/15)

Le Conseil d'Administration.

ASPIDISTRA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 80.571.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *12 août 2003* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (03772/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

LYNES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.584.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 20 août 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1^{er} octobre 2002 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs

L'Assemblée Générale du 20 juin 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ces points de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03704/795/17)

Le Conseil d'Administration.

FIDAM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.058.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav FIDAM à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 11 août 2003 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Adapter la Sicav aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès de:

BANQUE DE LUXEMBOURG

Société Anonyme
14, boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée ne délibérera valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Le projet de texte des statuts coordonnés est à la disposition des Actionnaires pour examen au siège social de la Sicav.

II (03746/755/22)

Le Conseil d'Administration.

AGORANET HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 72.913.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 12 août 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (03768/000/20)

Le Conseil d'Administration.

38830

MARSAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.761.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 13 août 2003 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (03769/000/18)

Le Conseil d'Administration.

AGESTALUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 5.447.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 11 août 2003 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03770/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BONE & JOINT RESEARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3650 Kayl, 12, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 59.835.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 11.30 heures à Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration prescrit par l'article 265 de la loi sur les sociétés commerciales en vue de la fusion entre les sociétés anonymes PROMED S.A. et BONE & JOINT RESEARCH S.A., ayant toutes deux leur siège à Luxembourg.
2. Approbation du rapport de l'expert indépendant prescrit par l'article 266 (1) de la loi sur les sociétés commerciales.
3. Constatation de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Approbation du projet de fusion publié au Mémorial C n° 728 du 10 juillet 2003.
5. Constatation de la réalisation de la fusion au 1^{er} janvier 2003.
6. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat.
7. Constatation de la dissolution de la société BONE & JOINT RESEARCH S.A.
8. Divers.

II (03859/230/22)

Le Conseil d'Administration.

38831

SPANIMMO, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.692.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 11 août 2003 à 14.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03771/000/20)

Le Conseil d'Administration.

LYSIDOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 6.829.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 11 août 2003 à 10.00 heures au siège social

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes,
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002,
3. Affectation du résultat,
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes,
5. Divers.

II (03840/520/18)

Le Conseil d'Administration.

AMBIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 11 août 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31/03/2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03862/1267/13)

Le Conseil d'Administration.

PRESCOTT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 64.442.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.

3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

II (03846/696/17)

Le Conseil d'Administration.

LENOX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 68.553.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 11 août 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
7. Divers.

II (03847/696/18)

Le Conseil d'Administration.

RIVE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 60.524.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 12 août 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03848/696/15)

Le Conseil d'Administration.

INCOMM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.541.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2003.

Pour INCOMM S.A.

Signature

(039455.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2003.
